



## ARRETE DU MAIRE N° 113/2023

### Portant réglementation de la circulation – travaux de tirage de câble en aérien Route de Meistratzheim RD 215 Commune de Krautergersheim, en agglomération

#### Le Maire de la Commune de Krautergersheim,

- VU le code de la voirie routière ;
- VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2213.1 à L.2213.6 ;
- VU l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière ;
- VU la demande d'arrêté de police de la circulation de la Sté ENSIO de BENNWIHR-GARE en date du 18/12/2023

**CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules pendant les travaux sur le réseau téléphonique au niveau de la route de Meistratzheim - RD 215, du 02 au 12 janvier 2024.**

## A R R E T E

### ARTICLE 1

A partir du 02 janvier 2024 et durant toute la durée des travaux, pendant les heures de travail, la circulation et le stationnement de tous les véhicules dans la zone des travaux, entre la place du Tramway et la sortie d'agglomération de la route de Meistratzheim – RD 215, se fera dans les conditions suivantes :

- la chaussée sera rétrécie aux abords des poteaux télécom,
- le stationnement de tous les véhicules sera interdit aux abords du chantier,
- la vitesse sera limitée à 30 km/h.

### ARTICLE 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1 (4<sup>ème</sup> partie, 5<sup>ème</sup> partie et 8<sup>ème</sup> partie) se rapportant à l'article 1 précité, sera mise en place par la Sté ENSIO.

### ARTICLE 3

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

### ARTICLE 4

Le Maire et tous agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Mme le Sous-Préfet de Sélestat Erstein
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Obernai
- Mme la Chef de la Police Municipale d'Obernai
- M. le responsable du Centre d'Entretien et d'Intervention de Barr
- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin
- la société ENSIO

Fait à Krautergersheim, le 19 décembre 2023

Le Maire, René HOE.LT

